

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 01 / 2020 / 07

**RAPPORT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le document relatif au débat d'orientation budgétaire est présenté par M. LEROI, Conseiller municipal délégué aux finances. Il se résume comme suit :

- Eléments d'actualité ;
- Population légale de la commune ;
- Détail du chapitre 12 – "charges de personnel" pour les exercices 2018 (réalisé), 2019 (réalisé) et 2020 (projet) avec graphiques ;
- Rétrospective de la section de fonctionnement de 2014 à 2019 (en recettes et en dépenses) avec graphiques (épargnes brute et nette de 2014 à 2019 et historique des dotations d'Etat depuis 2012) ;
- Rétrospective de la section d'investissement de 2014 à 2019 (en recettes et en dépenses) ;
- Graphique "rapport entre certaines lignes budgétaires" (intérêts des emprunts, charges de personnel, contributions directes et dotations d'Etat) ;
- Analyse de la dette :
 - o tableau des 19 emprunts pour 2020,
 - o calcul du ratio de désendettement (2014 / 2019 / 2020),
 - o classement par prêteur et par type de taux,
 - o stock de la dette par habitant (de 2016 à 2020),
 - o tableau d'extraction du stock de la dette avec graphiques d'extraction du stock et des annuités de 2020 à 2035,

- Orientations budgétaires données en conclusion :
 - o budget de transition,
 - o prise en compte de la situation : consommation des crédits, inscription des créances antérieures (317.000 €),
 - o lancement des études des projets structurants du cœur de ville, de la plaine de Peyrouse et des berges du Canabou,
 - o pas d'augmentation du taux des impôts locaux,
 - o maîtrise des dépenses de fonctionnement,
 - o renégociation des emprunts.

Après présentation du document de 18 pages préalablement examiné en Commission des finances le 27 juillet 2020, l'ensemble du Conseil municipal prend acte de cette présentation et du débat qui a suivi.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 02 / 2020 / 07

**COMPTE
DE GESTION 2019
DU BUDGET
GENERAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Les règles de la comptabilité publique disposent que le compte administratif qui représente la comptabilité de l'ordonnateur (le maire) est dressé par ce dernier tandis que le compte de gestion est tenu par le comptable (le receveur municipal).

Le compte de gestion 2019 du budget général a été établi par le trésorier municipal et transmis à la mairie. Il a été étudié par la Commission des finances réunie le 27 juillet 2020

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET GENERAL

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions budgétaires totales	3.636.818,10	3.636.818,10	9.408.279,00	9.498.279,00
Réalisé	2.564.914,43	2.224.311,61	8.620.297,02	9.273.283,71
Solde	déficit : - 340.602,82		excédent : 652.986,69	
	Résultat clôture 2018	Affectation votée en 2019	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	- 485.759,95		- 340.602,82	- 826.362,77
Fonctionnement	758.060,17	527.693,00	652.986,69	883.353,86
Total	272.300,22	527.693,00	312.383,87	56.991,09

Ce compte de gestion 2019 n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur sur la tenue des comptes.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal déclare que le compte de gestion du budget principal dressé, pour 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 03 / 2020 / 07

**COMPTE
ADMINISTRATIF 2019
DU BUDGET GENERAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget, réalisé par le Maire, ordonnateur. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris les opérations d'investissement qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser).

Le maire ne pouvant pas prendre part au vote, le président des séances où est débattu le compte administratif est élu par le conseil municipal. Même s'il n'est plus en fonctions lors de ce débat, le maire peut toutefois assister à la discussion précédant le vote ; il se retire au moment du vote.

Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption

Les documents relatifs à ce compte administratif 2019 du budget général ont été joints au rapport de présentation :

- résultats de l'année 2019 – fonctionnement et investissement
- dépenses de fonctionnement - vue d'ensemble et détail par article
- recettes de fonctionnement – vue d'ensemble et détail par article
- dépenses d'investissement – vue d'ensemble et détail par article
 - avec les restes à réaliser en dépenses
- recettes d'investissement – vue d'ensemble et détail par article
 - avec les restes à réaliser en recettes

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal, présidé par M. LEROI, président spécial, décide de :

- donner acte de la présentation faite du compte administratif 2019 du budget général ;
- constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion établi par le receveur, pour le budget général ;
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser, pour le budget général.

FONCTIONNEMENT	dépenses	recettes
réalisation 2018	8 620 297.02	9 273 283.71
résultat année 2018		652 986.69
résultat antérieur 31/12/2017		230 367.17
SOLDE FINAL DE FONCTIONNEMENT	excédent	883 353.86

INVESTISSEMENT	dépenses	recettes
réalisation 2018	2 564 914.43	1 696 618.61
affectation 2018 du CM		527 693.00
TOTAL	2 564 914.43	2 224 311.61
résultat 2018	340 602.82	
Résultat antérieur 2017	485 759.95	
SOLDE FINAL D'INVESTISSEMENT	826 362.77	déficit

RAR EN INVESTISSEMENT	dépenses	recettes
reste à réaliser 2018 (à inscrire en 2019)	463 557.32	681 205.00
solde provisoire des RAR		217 647.68
RAR en emprunt		
SOLDE DES RAR	excédent	217 647.68

DEFICIT INVESTISSEMENT ET RAR	608 715.09	déficit
--------------------------------------	------------	---------

affectation pour l'investissement	608 715.09	
report en fonctionnement 2019	274 638.77	
vérification	883 353.86	

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 04 / 2020 / 07

BUDGET GENERAL
AFFECTATION
DU RESULTAT 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- considérant les éléments composant le compte administratif 2019 ;
- considérant les résultats budgétaires 2019 ;
- considérant les résultats d'exécution 2019 :
 - o solde final de fonctionnement : excédent de 883.353,86
 - o besoin de financement de la section d'investissement à la clôture de l'exercice 2019 (inclus les résultats antérieurs) :..... 826.362,77
- considérant l'état des "restes à réaliser" 2019 à reporter sur l'exercice 2020 :
 - o dépenses 463.557,32
 - o recettes 681.205,00
- considérant le solde des "restes à réaliser" 2019 217.647,68

décide d'affecter le résultat de l'année 2019 de la manière suivante :

- résultat de fonctionnement de l'année 2019 : excédent..... 883.353,86
- affectation en section d'investissement..... 608.715,09
- report en section de fonctionnement 274.638,77

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 05 / 2020 / 07

**BUDGET GENERAL
PRIMITIF 2020
DEPENSES DE LA
SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le Conseil municipal,

- considérant la présentation du projet de budget primitif 2020 faite par M. Renaud LEROI
- après délibération,

Approuve les dépenses de la section de fonctionnement de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				VOTE DES CONSEILLERS		
Chapitre	Libellés	PREVISIONS 2019	BP 2020	POUR	ABST	CONTRE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 916 300	1 788 935	23	6 *	0
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 897 140	4 839 644	23	3 **	3 ***
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 387 353	1 491 220	23	6 *	0
66	CHARGES FINANCIERES	157 963	147 500	23	6 *	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500	2 800	23	6 *	0
6811	AMORTISSEMENT	422 000	381 000	23	6 *	0
022	DEPENSES IMPREVUES	23 023	49 239	23	6 *	0
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	598 000	640 000	23	6 *	0
TOTAL GENERAL		9 408 279	9 340 338			

* : 6 abstentions : M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme DELVAL, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET.

** : 3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET.

*** 3 voix "contre" : M. BRUYERE, M. GUILLEMIN et Mme DELVAL.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 06 / 2020 / 07

**BUDGET GENERAL
PRIMITIF 2020
RECETTES DE LA
SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le Conseil municipal,

- considérant la présentation du projet de budget primitif 2020 faite par M. Renaud LEROI
- après délibération,

Approuve les recettes de la section de fonctionnement de la manière suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				VOTE DES CONSEILLERS		
Chapitres	Libellés	PREVISIONS 2019	BP 2020	POUR	ABST	CONTRE
013	ATTENUATION DE CHARGES	110 000	105 577	23	6 *	0
70	VENTE DE PRODUITS. PREST.DE SERVICE	555 768	367 968	23	6 *	0
73	IMPOTS ET TAXES	5 801 196	5 875 912	23	6 *	0
74	DOTATIONS SUBV. PARTICIPATIONS	2 552 339	2 585 132	23	6 *	0
75	AUTRES PRODUITS DE GEST. COURANTE	102 600	110 100	23	6 *	0
76	PRODUITS FINANCIERS	9	9	23	6 *	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 001	11 001	23	6 *	0
042 - 72	TRAVAUX EN REGIE	10 000	10 000	23	6 *	0
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	230 366	274 639	23	6 *	0
TOTAL GENERAL		9 408 279	9 340 338			

* : 6 abstentions : M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme DELVAL, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 07 / 2020 / 07

**BUDGET GENERAL
PRIMITIF 2020
DEPENSES DE LA
SECTION
D'INVESTISSEMENT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le Conseil municipal,

- considérant la présentation du projet de budget primitif 2020 faite par M. Renaud LEROI
- après délibération,

Approuve les dépenses de la section d'investissement de la manière suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					VOTE		
Cha pitre	Libellés	reports	BP 2020	total	POUR	ABST	CONTRE
001	DEFICIT REPORTE		826 363.00	826 363.00	26	3 *	0
040	ORDRE - TRANSFERT ENTRE SECTION -		10 000.00	10 000.00	26	3 *	0
041	ORDRE – REGULARISATION CHAPELLE		12 340.00	12 340.00	26	3 *	0
10	REMBOURSEMENT TAXE EQUIPEMENT		25 000.00	25 000.00	26	3 *	0
16	DETTE		640 000.00	640 000.00	26	3 *	0
20	FRAIS D'ETUDES, DE PROCEDURE	196 422.43	89 000.00	89 000.00	23	3 **	3 *
21	IMMOBILISATIONS	42 415.10	303 884.00	153 884.00	23	6 ***	
23	TRAVAUX EN COURS	224 719.79	890 000.00	1 040 000.00	23	6 ***	0
020	DEPENSES IMPREVUES		20 035.68	20 035.68	26	3 *	0
TOTAL		463 557.32	2 816 622.68	3 280 180.00			

* M. BRUYERE, M. GUILLEMIN et Mme DELVAL,

** Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET,

*** M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme DELVAL, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 08 / 2020 / 07

**BUDGET GENERAL
PRIMITIF 2020
RECETTES DE LA
SECTION
D'INVESTISSEMENT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le Conseil municipal,

- considérant la présentation du projet de budget primitif 2020 faite par M. Renaud LEROI
- après délibération,

Approuve les recettes de la section d'investissement de la manière suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT					VOTE		
Cha pitre	Libellés	reports	BP 2019	total	POUR	ABST	CONTRE
021	VIREMENT		640 000	640 000	26	3 *	
'041-	REGULARISATION CHAPELLE		12 340	12 340	26	3 *	
'041-	AMORTISSEMENT		381 000	381 000	26	3 *	
024	PRODUITS DES CESSIONS				26	3 *	
10	FCTVA, TAXE AMENAGEMENT,		360 000	360 000	26	3 *	
10	AFFECTATION		608 715	608 715	26	3 *	
13	SUBVENTIONS A DIMINUER	681 205	-	681 205	26	3 *	
13	SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS		96 920	96 920	26	3 *	
16	EMPRUNTS A CONTRACTER		500 000	500 000	26	3 *	
TOTAL		681 205	2 598 975	3 280 180			

* 3 abstentions : M. BRUYERE, M. GUILLEMIN et Mme DELVAL

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 09 / 2020 / 07

COMPTE DE GESTION
2019 DU RECEVEUR
POUR LE BUDGET
ANNEXE
DE LA MAISON DE LA
GARRIGUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Les règles de la comptabilité publique disposent que le compte administratif qui représente la comptabilité de l'ordonnateur (le maire) est dressé par ce dernier tandis que le compte de gestion est tenu par le comptable (le receveur municipal).

Le compte de gestion 2019 du budget annexe de la Maison de la Garrigue a été établi par le trésorier municipal et transmis à la mairie. Il a été étudié par la Commission des finances réunie le 27 juillet 2020

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE LA GARRIGUE

	Résultat clôture 2018	Affectation votée en 2019	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	- 112,38	0	- 2.470.05	- 2.582,43
TOTAL	- 112.38	0	- 2.470.05	- 2.582,43

Ce compte de gestion 2019 du budget annexe de la Maison de la Garrigue n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur sur la tenue des comptes.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal déclare que le compte de gestion du budget annexe de la Maison de la Garrigue dressé, pour 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 10 / 2020 / 07

**COMPTE
ADMINISTRATIF 2019
DU BUDGET ANNEXE
DE LA MAISON DE LA
GARRIGUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Les agents de la Maison de la Garrigue ont été recrutés par Nîmes Métropole à compter du 01/01/2020 ; l'année 2019 sera donc la dernière année de fonctionnement de la Maison de la Garrigue comme budget annexe. Il convient donc d'établir le compte administratif 2019 à soumettre à l'examen du Conseil municipal.

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVU 2019	REALISE 2019
CH 011	21 887	21 886.71
6037 variation des stocks	10 800	11 655.70
6061 fluides	2 600	2 950.76
6063 achats produits pour animations	200	
6064 fourniture adm	100	145.21
6078 fourniture petit matériel	2 300	1 705.02
6135 locations mobilières	150	243.00
6156 maintenance	300	1 129.80
618 documentation/format/div	850	64.00
6228 rémunération diverse - artistes	1 100	942.83
6237 publications	1 000	408.21
6251 déplacements	150	186.37
6262 postes/téléphonie	1 737.00	1 795.81
6281 cotisations ..;	600.00	660.00
CH 012	90 000	90 000.00
6410 charges salariales		90 000.00
TOTAL DES DEPENSES SANS DEFICIT REPORTE	111 887	111 886.71

RECETTES		PREVU 2019	REALISE 2019
CH 013		12 000	10 796.66
	6037 variation des stocks	12 000	10 796.66
	6419 remboursement du personnel		
CH 70		10 000	8 620.00
	7018 autres		
	706 prestations services	5 000	5 050.00
	7068 entrées et locations		
	7078 vente de produits	5 000	3 570.00
CH 74	74718 subvention d'équilibre	90 000	90 000.00
TOTAL DES RECETTES		112 000	109 416.66
SOLDE D'EXPLOITATION 2019		113	-2 470,05
002	déficit reporté	- 113	112.38
RESULTAT CUMULE		0.00	-2 582.43

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal, présidé par M. LEROI, président spécial, décide de :

- donner acte de la présentation faite du compte administratif 2019 du budget annexe de la Maison de la Garrigue ;
- constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion établi par le receveur, pour le budget annexe de la Maison de la Garrigue ;
- transférer le déficit à restant à financer sur le budget primitif général 2020 pour un montant de 2 582.43 €.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 11 / 2020 / 07

MISE A JOUR
DU TABLEAU
DES EMPLOIS
COMMUNAUX

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le tableau des emplois communaux présenté lors de la réunion du 28/04/2017, au Conseil municipal a été modifié depuis, en fonction des délibérations de création de poste et des arrêtés de nomination.

Il convient de le mettre à jour en supprimant ou en transformant les postes non pourvus en fonction des besoins.

Tableau des Effectifs du Personnel Communal Mairie de MARGUERITES

Grade	Catégorie	Temps	Créé	Poste bloqué	pourvu	Non pourvu	modification	SITUATION APRES MODIFICATION Non pourvu
D.G.S	A	TC	1		1	0		0
Attaché Principal	A	TC	1		1	0	+1	1
Attaché	A	TC	2		1	1	-1	0
Rédacteur	B	TP	1		1	0		0
Rédacteur Principal 2ème Classe	B	TC	1		1	0		0
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	TC	5		4	1	-1	0
	C	TP	1		1	0		0
Adjoint Administratif Principal 2e classe	C	TC	5		2	3	-3	0
	C	TNC 30h00	3		2	1	-1	0
	C	DISPO TC		1	0	1	disponibilité	1
	C	TC/TP 80%	2		1	1	-1	0
Adjoint Administratif	C	TC	4		4	0		0
	C	TC/TP 80%	1		0	1	-1	0
	C	TNC 30h00	2		0	2	-2	0
Ingénieur Principal	A	TC/TP 80%	1		1	0		0
Technicien Principal 1ère Classe	B	TC	2		1	1	-1	0

Grade	Catégorie	Temps	Créé	Poste bloqué	pourvu	Non pourvu	modification	SITUATION APRES MODIFICATION Non pourvu
Technicien Principal 2ème classe	B	TC	1		0	1	-1	0
Technicien	B	TC	1		0	1	-1	0
Agent de Maîtrise Principal	C	TC	3		2	1	-1	0
Agents de Maîtrise	C	TC	13		12	1	-1	0
	C	TC Dispo		2	0	2	disponibilité	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	TC	7		5	2	-2	0
	C	TNC 27h15	1		0	1	-1	0
	C	TNC 30h00	1		0	1	-1	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	TC	24		20	4	-4	0
		TC		1	0	1	détachement	1
		TC Dispo		1	0	1	disponibilité	1
		TP 60 %	1		0	1	-1	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	TC	14		10	4	-3	1
		TC DISPO		1	0	1	disponibilité	1
		TC/TP		1	0	1	disponibilité	1
		TC/TP 60 %	2		0	2	-2	0
		TNC 23h00	1		1	0		0
		TNC 26h00	1		0	1	-1	0
		TNC 30h00	4		0	4	-4	0
TNC 32h00	1		0	1	-1	0		
Puéricultrice hors classe	A	TC	1		1	0		0
cadre supérieur de santé 1CI	A	TC	1		0	1	-1	0
Infirmière de classe normale en soins généraux	A	TC/TP 80%	1		1	0		0
Auxiliaire de puériculture principal 1ère CI	C	TC	1		1	0		0
Educateur jeunes enfants	A	TC	1		1	0		0
Agent Spécialisé Principal des écoles maternelles. 1ère CI	C	TC/TP 90%	1		1	0		0
	C	TC	1		1	0		0
Agent spécialisé Principal des écoles maternelles 2ème CI	C	TC/TP 90 %	1		0	1	-1	0
	C	TC/TPTP	1		0	1	-1	0
Bibliothécaire principal	A	TC	1		1	0		0
Bibliothécaire Territorial	A	TC	1		0	1	-1	0
Assistant conserv. patrim. Prin. 1ère cl.	B	TC	1		1	0		0
Assistant conservation du patrimoine et des bibliothèques Principal 2ème cl.	B	TC	1		0	1	-1	0
Adjoint du patrimoine Principal 2ème CI	C	TC	2		2	0		0
Adjoint du patrimoine Principal 1ère CI	C	TC	1		1	0		0
Adjoint du patrimoine	C	TC	2		1	1	-1	0
Brigadier-Chef principal	C	TC	4		4	0		0
Gardien Brigadier	C	TC	1		1	0		0
Animateur principal 2ème Classe	B	TC	1		1	0		0
Adjoint d'Animation principal 1ère Classe	C	TC	1		1	0		0
Adjoint d'Animation principal 2ème Classe	C	TC	2		2	0		0
Adjoint d'animation	C	TC	1		1	0		0
	C	TC/TP 80%		1	0	1	disponibilité	1
	C	TNC 27h00	1		1	0		0

Après délibération et par 23 voix "pour", 5 voix "contre" (M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme DELVAL, Mme BOISSIERE DE CILLIA et Mme LORBLANCHET) et 1 abstention (M. SAUD), le Conseil municipal décide d'approuver le tableau des emplois mis à jour et comportant les modifications suivantes :

- 1 transformation de poste

	suppression	création	à compter de
Attaché	1 TC		
Attaché principal		1 TC	juillet 2020

- **suppressions de postes :**

	suppression
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1 TC
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	4 TC
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1 TNC 30 H
Adjoint administratif	1 TC
Adjoint administratif	2 TNC 30 H
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1 TC
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1 TC
Technicien	1 TC
Agent de maîtrise principal	1 TC
Agent de maîtrise	1 TC
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2 TC
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2 TCN (30 H – 27 H 15)
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	5 TC
Adjoint technique	5 TC
Adjoint technique	2 TNC (32 H et 26 H) 4 TNC (30 H)
Cadre supérieur de santé 1 ^{ère} classe	1 TC
Agent spécialisé principal des écoles maternelles 2 ^{ème} classe	2 TC
Bibliothécaire territorial	1 TC
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2 ^{ème} classe	1 TC
Adjoint du patrimoine	1 TC

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 12 / 2020 / 07

**VERSEMENT
D'UNE PRIME
EXCEPTIONNELLE
"COVID-19"**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

La pandémie liée à la covid-19 a imposé un confinement à partir du mardi 17/03 à 14 h obligeant ainsi toutes les entreprises publiques et privées à fermer leurs portes et à trouver les moyens nécessaires pour continuer à produire des biens et des services dans le respect des règles sanitaires.

La commune de Marguerittes s'est retrouvée dans les mêmes difficultés et a mis en place une cellule restreinte de crise. Dans ce cadre, il a été demandé à un certain nombre d'agents municipaux de continuer d'assurer leurs missions, malgré le confinement.

La municipalité souhaite remercier ces agents qui ont été particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire par le versement d'une prime prévue par le décret n°2020-570 du 14/05/2020.

Le Conseil Municipal, sur rapport de Monsieur le Maire,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 87,88, 111 et 136,
- Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,
- Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, en son article 11,
- Vu le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19,

- Considérant que, conformément au décret susvisé, une prime exceptionnelle peut être mise en place dans la fonction publique territoriale en faveur des agents pour lesquels l'exercice des fonctions a, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé
- Considérant que, conformément au décret susvisé, une prime exceptionnelle peut être mise en place dans la fonction publique territoriale en faveur des personnels des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux de la fonction publique territoriale
- Considérant que la présente délibération a pour objet de mettre en place cette prime exceptionnelle et de définir les critères d'attribution au sein de la commune de Marguerittes.

Après délibération et à l'unanimité, l'Assemblée délibérante décide :

Article 1 : d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous. Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire, soit du 24 mars au 10 juillet 2020 en fonction :

- Du temps de présence des agents sur leur lieu de travail,
- De la disponibilité particulière dont ont fait preuve certains agents soit en présentiel soit en télétravail,
- Du risque sanitaire encouru par les agents qui continuaient d'assurer leurs missions,
- Des missions particulières qui ont été confiées à certains agents,
- De la participation à la distribution des masques à la population

Montant maximum de prime en fonction des critères

PRESENCE	RISQUE		
	Fort	Mesuré	faible
Forte	1 000 €	750 €	500 €
Moyenne	750 €	500 €	250 €
faible	500 €	250 €	100 €

Elle sera versée en une fois, sur la paie du mois de septembre 2020. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

Article 2 : d'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus.

Article 3 : de prévoir et d'inscrire au budget 2020 les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire.

Article 4 : de transmettre aux élus un état récapitulatif et anonyme du montant des primes allouées en fonction des critères susvisés.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 13 / 2020 / 07

**MUTUALISATION
DU DISPOSITIF DE
VIDEOPROTECTION
AVEC CELUI DE NÎMES
METROPOLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Par délibération du 05/06/2019, le Conseil Municipal décidait de mutualiser son dispositif de vidéoprotection avec celui géré par Nîmes Métropole dans le cadre du service commun proposé par la direction des usages et infrastructures numériques de l'Agglomération.

Dans une deuxième réunion datée du 14/12/2019, l'assemblée délibérante confirmait sa volonté de mutualiser son système de vidéoprotection avec celui de Nîmes Métropole :

- en rappelant l'adhésion à la brique de base « conseils et assistance » pour 3 795 € décidée par le Conseil Municipal du 05/06/2019 ;
- en adhérant aux deux briques supplémentaires obligatoires pour bénéficier de la mutualisation (9 599 €) ;
- en adhérant à la brique métier « vidéoprotection » (4 711 €),
- réalisation d'un audit du dispositif de vidéo protection de Marguerittes,
 - fait courant septembre 2019
 - 32 caméras actuellement
- demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection (préfecture),
 - demande en cours

Après cette réunion du 14/12/2019, la commune de Marguerittes a signé une convention de mutualisation entre la direction numérique de Nîmes Métropole incluant notamment la vidéoprotection. La direction numérique de l'agglomération a réalisé l'étude technico financière pour la migration des caméras de vidéoprotection de Marguerittes vers le dispositif mutualisé de Nîmes Métropole qui se résume ainsi :

- Le projet actuel est composé de 32 points de visualisation haute définition qui seront raccordés au système de vidéoprotection mutualisé avec l'agglomération et qui seront visualisés au centre inter urbain de vidéoprotection.
 - *Dépense estimée à 83 050 € ht soit 99 660 € ttc.*
 - *Étape 1 : fiabilisation du dispositif et migration des caméras fibrées : 29 800 € ht.*
 - *Étape 2 : fibrage sites, caméras et liens wifi : 53 250 € ht.*

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **de confirmer sa volonté de mutualiser son dispositif de vidéoprotection avec celui de Nîmes Métropole et de réaliser les travaux nécessaires à cette migration ;**
- **de solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Gard l'attribution d'une subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance, au taux de 20 % ;**
- **de solliciter auprès de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, l'attribution d'une subvention au titre des fonds de concours, au taux de 50 % ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire de Marguerittes à signer tout document relatif à ce dossier.**

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 14 / 2020 / 07

**CHAPELLE DU
CHÂTEAU
PLAN DE
FINANCEMENT FINAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Les travaux de sauvetage et de valorisation de l'ancienne église paroissiale St Pierre dite « Chapelle du Château » touchent à leur fin et les services chargés de la demande de subvention européenne au titre de «FEADER Pays Garrigues et Costières de Nîmes -programme 2014 - 2020» souhaitent aujourd'hui l'approbation d'un plan de financement final actualisé.

Pour rappel, les travaux réalisés ont concerné :

- La mise hors d'eau, hors d'air de l'édifice,
- Le traitement des façades extérieures.

Une délibération a déjà été validée par le conseil municipal (n° 2017-10-11) pour approuver le projet et déposer les demandes de subventions. Il est à noter que la commune prend à sa charge les dépenses non couvertes par les différents financeurs.

Le plan de financement relatif à ces demandes de subventions a été préalablement voté par le conseil municipal (n°2018-09-10).

Plan de financement

Il existe 3 assiettes éligibles selon les différents partenaires:

Le **FEADER Pays Garrigues et Costières de Nîmes** prend en compte les coûts de travaux et de maîtrise d'œuvre pour un montant estimé initialement de **534 489.41 €HT**. Ce montant représente le montant du marché de maîtrise d'œuvre (55 990€HT) + le montant du marché de travaux, avenants compris (478 499,41 €HT).

La **DRAC, la Région Occitanie et le Conseil Départemental 30**, prennent en compte les coûts de travaux et le montant des études pour un montant estimé initialement de **448 000€HT**. (Sans réactualisation possible des montants).

Nîmes Métropole prend en compte les coûts de travaux, le montant des études et les honoraires d'architecte pour un montant estimé initialement de **494 410 €HT** (sans réactualisation possible des montants).

Les montants initialement demandés et obtenus au regard de ces assiettes sont :

Financeurs sollicités	Montants demandés en €	Montants obtenus en €
UE: FEADER GAL de Garrigues en Costières	30 000,00	30 000,00
Etat DRAC	134 400,00	112 400,00
Région Occitanie	89 600,00	89 600,00
Conseil Départemental 30	67 200,00	67 200,00
Nîmes Métropole	74 328,00	86 605,00

En conclusion et au regard de ces éléments, le plan de financement final au regard de l'assiette éligible FEADER est le suivant :

Financeurs sollicités	Montant en €	%
UE : FEADER GAL de Garrigues en Costières	30 000,00 €	5,61%
Région	89 600,00 €	16,76%
Nîmes Metropole	86 605,00 €	16,20%
Etat DRAC	112 400,00 €	21,03%
CD30	67 200,00 €	12,57%
Sous-total financeurs publics	385 805,00 €	72,18%
Auto-financement du MO	148 684,41 €	27,82%
Contributions en nature	- €	
TOTAL général = coût du projet	534 489,41 €	100,00%

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- d'approuver le plan de financement définitif pour le dossier FEADER ;
- de rappeler que les conséquences financières de cette délibération sont prévues dans le budget général primitif 2020 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

28

nombre de membres absents
excusés représentés :

1

date de la convocation :

24 juillet 2020

OBJET :

N° 15 / 2020 / 07

**DEMANDE D'AVANCE
SUR SUBVENTION DE
L'OFFICE MUNICIPAL
DES FÊTES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, M. Denis CANTIER, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Julie DELVAL, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.

Membre absent excusé représenté : Mme Sophie GOMES (pouvoir à Mme POUBLANC).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

La ville de Marguerites a reçu un courrier émanant de l'office municipal des fêtes ; cette structure demande la possibilité de recevoir une avance sur subvention d'un montant de 35.000 € afin de lui permettre de prendre en charge un certain nombre de festivités prévues à partir de septembre 2020.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de voter à l'office municipal des fêtes une avance sur subvention d'un montant de 35.000 € (exercice budgétaire 2020).

Le Maire,
Rémi NICOLAS